



**ARTICLES
DE
QUINCAILLERIE**

Certificat

Certificate

Admission - n° 30-01 du 15.10.1971
Admission complémentaire - n° 30-36 du 13.06.2008 (*)
Page : 4/8

VACHETTE

50, rue de la Paix F-10081 TROYES CEDEX
Usine : **SAINTE SAVINE**

est autorisée à apposer la Marque NF de conformité à la norme citée ci-dessous sur les articles de quincaillerie suivants :

SYSTEMES DE FERMETURE A MORTAISER, A CONDAMNATION MULTIPOINTS (NF P 26-103)		
Nature de l'article	Marquage spécifique	Références commerciales
Pêne dormant et 3 pènes latéraux rectangulaires		5000 / 5000 ENT 5000 FN1 / 5000 ENT FN1 5000TN1 / 5000 ENT TN1 5000 SPN1 / 5000 ENT SPN1 5000 TJN TN1 / 5000 TJN FN1 5000 SGN2 / 5000 ET3 / 5000 EF3
Pêne dormant et 2x2 pènes ronds	Q C	5700 / 5700 ENT 5700 FN1 / 5700 ENT FN1 5700 TN1 / 5700 ENT TN1 5700 SPN1 / 5700 ENT SPN1 5900 / 5900 ENT 5900 FN1 / 5900 ENT FN1 5900 TN1 / 5900 ENT TN1 5900 SPN1 / 5900 ENT SPN1

Cette décision annule et remplace toute décision antérieure.

Cette décision est prononcée au vu des résultats des contrôles internes à l'entreprise, ceux-ci ayant été confirmés par les essais réalisés en laboratoire extérieur.

Ce droit d'usage est accordé jusqu'au 31 janvier 2009 à compter de la présente décision, sous réserve des contrôles effectués par AFNOR Certification qui peut prendre toute sanction conformément aux Règles Générales de la Marque NF et au référentiel de certification de la Marque NF ARTICLES DE QUINCAILLERIE.

Le Directeur Général Délégué

Jacques BESLIN

